

LE RODRIGUAIS



MOT DU CONSEIL

Hiver dans nos bulles

[Page 2](#)



FINANCES

Budget 2021

[Page 3](#)



URBANISME

Demande de permis

[Page 4](#)

+
[suite du texte : Nouveau contrôleur animalier](#)



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Conseil de préventions

[Page 5](#)



LOISIRS

[Page 5-6](#)



CULTURE

[Page 6](#)



COMMUNAUTAIRE

Organisme en vedette

[Page 7](#)



FAITS SAILLANTS



PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS CULTURELS

NOUVEAU! La Municipalité est fière de lancer son Programme de soutien aux projets culturels. Elle appelle les artistes, collectifs, et commissaires rodriguais et lanaudois toutes disciplines à participer. L'appel est ouvert en tout temps, mais une première évaluation des dossiers aura lieu la première semaine d'avril. Les détails sont disponibles sur le site Internet de la municipalité.



NOUVEAU CONTRÔLEUR ANIMALIER

C'est maintenant l'entreprise SPCA Refuge Monani-Mo qui honore le contrat de contrôleur animalier pour la Municipalité. En décembre dernier, le contrat du précédent contrôleur animalier tirant à sa fin, la Municipalité a procédé par appel d'offres pour obtenir des propositions. La proposition de SPCA Refuge Monani-Mo a donc été retenue.

Quel est son rôle?

Leur rôle principal est de faire respecter la réglementation municipale relative à la sécurité et au bien-être des animaux ainsi qu'au Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, adopté par le gouvernement du Québec. Le contrôleur animalier peut avoir à faire des choses aussi variées que :

- d'assurer un service d'observation pour les chiens soupçonnés d'être atteints de la rage;

- de procéder à l'évaluation de la dangerosité d'un animal;
- de procéder à la capture d'animaux perdus, errants ou abandonnés, chiens, chats ou autres;
- d'offrir une page Facebook permettant aux citoyens de diffuser la photo et les avis de recherche relatifs aux animaux perdus;
- de travailler avec le Service d'urbanisme concernant les permis de chenil;

Tout cela en étant présent et sensible aux besoins dans la communauté en lien avec les animaux de compagnie.

Et les licences?

Vous avez peut-être déjà rencontré un des employés de l'entreprise SPCA Refuge Monani-Mo puisqu'ils ont déjà commencé le travail de recensement de tous les chiens présents dans notre municipalité.



MOT DU CONSEIL

UN HIVER DANS NOS BULLES



Et ça continue! À la municipalité, nous poursuivons nos activités habituelles. Les citoyens profitent du dernier sprint des activités hivernales. Et les conditions sanitaires sont toujours imprévisibles...

Heureusement à Saint-Alphonse-Rodriguez, nous avons beaucoup d'atouts : de l'espace, des commerces de proximité, des loisirs en plein air, une communauté tissée serrée et des services de qualité. Tout cela, sans oublier le travail de l'équipe municipale, agrmente notre vivre-ensemble... malgré la distanciation.

Les employés municipaux font tout pour que les services fonctionnent normalement, que les lieux soient entretenus adéquatement et que des activités de loisirs et culture soient proposées pour conserver la meilleure joie de vivre possible. Nous les remercions et les félicitons de relever ces défis quotidiens dans les circonstances actuelles.

Pour nos enfants, le défi est de réinventer la **semaine de relâche** dans leur bulle familiale. Comme ils verront moins d'amis, les parents auront à enrichir cette pause santé bienvenue à la fin de l'hiver. En plus de ce qu'on peut trouver dans les services de la municipalité (bibliothèque, terrains, sentiers et patinoires), la nature rodriguaise est toujours accessible. Notre environnement est riche en expériences. Que ce soit l'observation des oiseaux ou de pistes d'animaux lors d'une promenade en forêt ou encore le plaisir de pique-niquer à l'extérieur, chaque journée pourrait procurer une occasion de passer de bons moments en famille.

Pour nos aîn.és et autres personnes qui pourraient avoir besoin d'assistance, la municipalité a créé, dès le premier confinement, la **Brigade bienveillante** afin de venir en aide aux clientèles vulnérables et/ou en isolement préventif (ex. : 65 ans et plus, personnes à risque ou qui vivent avec quelqu'un de malade). Parmi les services offerts par les bénévoles de notre brigade, il y a entre autres la cueillette et la livraison d'épicerie, de produits de pharmacie, d'un panier du comptoir alimentaire, etc. **Pour de l'aide ou pour être bénévole**, communiquez avec Céline au 450 883-2264, poste 7400, ou par courriel à info@munsar.ca.

À la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez, les plans d'action avancent. Le grand chantier « **Réhabilitation des chemins et asphaltage** », qui est en œuvre depuis 3 ans, se poursuit en 2021 par l'asphaltage des rues Évangéline (en partie), Laforest (en partie), Roy, du Lac-Cloutier Sud, du Lac-Long Nord (en partie), du Lac-Vert Sud et de la 46e rue, ainsi que tous les travaux connexes. Aussi, une consultation des citoyens des 4 H est prévue pour échanger sur les travaux touchant leur secteur. Nous souhaitons vivement leur participation aux décisions afin de préparer les travaux pour 2022 à partir du projet décidé cette année.

Dans plusieurs champs d'activités de la municipalité, nous avons la chance d'être appuyés par des comités consultatifs composés de **citoyens bénévoles** qui mettent l'épaule à la roue. Dans cette édition, nous vous présentons le Comité des loisirs qui soutient notre coordonnatrice grâce à ses idées et les moyens de les réaliser. Le défi étant de toujours continuer... à distance.

Ainsi, cet hiver dans nos bulles nous aura donné l'occasion d'appivoiser le HYGGE (concept danois qui consiste à se faire du bien et à s'accorder des plaisirs simples de la vie en prenant soin de l'esprit et du corps) en réalisant les activités de loisirs proposées dans le Passeport hivernal familial dans le cadre de cette édition spéciale de **Saint-Alphonse en blanc**.

Alors tant que c'est encore possible, parcourez vos sentiers, usez vos patinoires, tirez-vous une bûche au coin du feu tant à l'extérieur qu'à l'intérieur... Et soyez prudents sur la glace des lacs!

Le conseil vous souhaite une bonne fin d'hiver et prépare le printemps.



FINANCES

BUDGET 2021 DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ

Le 15 décembre dernier, le Conseil a présenté le budget de la Municipalité pour l'année 2021. On le vit tous, le contexte de pandémie a transformé de façon brusque et inattendue notre année 2020. C'est donc avec un souci d'équilibre et de flexibilité organisationnelle encore plus grand que le Conseil a défini le budget 2021. Les élus ont aussi dû composer avec des charges supplémentaires pour l'année 2021 : citons la rénovation cadastrale, les élections municipales et l'augmentation marquée du coût du service de déneigement. Finalement, les déboursés attribués au service de la dette augmentent puisque cette année souligne entre autres le début du remboursement du capital de l'investissement de 10 000 000 \$ fait depuis 2014 pour les réseaux d'égout et d'aqueduc du village.

LA TAXE FONCIÈRE DEMEURE LA MÊME

La taxe foncière demeure la même qu'en 2020 soit 0,8034 \$ par 100 \$ d'évaluation. Les taxes générales versées à la Municipalité sont donc imposées à l'ensemble des contribuables et basées sur la valeur des immeubles imposables.

LA TAXE POUR LE DÉNEIGEMENT EXCÉDENTAIRE

Lors du premier appel d'offres pour les services de déneigement, calqué sur la formule des dernières années, la Municipalité a fait face à une proposition représentant 550 000 \$ par année. Pour contrer cette augmentation, la Municipalité a divisé le territoire en trois circuits, en a repris un à sa charge et est retournée en appel d'offres pour les deux autres. Le circuit Nord a alors été confié à un entrepreneur pour 5 ans. La Municipalité est retournée en appels d'offres pour le circuit Sud et a finalement confié le contrat pour un an, ce qui veut dire qu'une révision du tarif sera possible l'an prochain. Un nouveau tarif s'impose donc pour couvrir une partie des coûts excédentaires de déneigement qui sont finalement de 380 000 \$. Cette taxe représente 50 \$ pour une unité résidentielle, 75 \$ pour une unité commerciale et 20 \$ pour un terrain vacant.

LES ORIENTATIONS 2021 - ENVIRONNEMENT LOCAL

Résolument concerné par les défis redéfinis par la pandémie le conseil municipal met les citoyens à contribution « collaborons pour être fiers et bien chez nous » : réduction des déchets, embellissement, renouvellement des installations septiques, protection des bandes riveraines, implication bénévole sont au menu pour eux. Des dossiers de développement sont sur la table de travail de l'équipe municipale, voire régionale : route touristique, diversification d'offres d'activités de plein air, révision de la réglementation d'urbanisme, mise en place du règlement de location à court terme, travaux pour les garderies en région sont au plan de travail.

La Municipalité poursuit sa stratégie en donnant une priorité aux services municipaux de base : la mise à niveau du Service de sécurité incendie, la poursuite du plan d'asphaltage, la mise à niveau des aqueducs et des barrages municipaux, la continuité de l'embellissement du cœur villageois et le réaménagement de la plage municipale sont au programme des investissements prévus en 2021. L'offre en loisirs et en culture sera façonnée par les consignes sanitaires, mais poursuivra sur sa lancée avec les politiques mises sur pied à ces fins. Aussi la mise sur pied d'un fonds dédié aux initiatives culturelles viendra répondre à une volonté des artistes rodriguais de contribuer à la culture d'ici, chez eux.





URBANISME



DEMANDE DE PERMIS

Avant de commencer des travaux, vous devez contacter l'inspecteur municipal pour connaître les normes à respecter et déposer une demande de permis ou de certificat s'il y a lieu. Sachez qu'il est obligatoire d'obtenir un permis pour, par exemple, construire un bâtiment ou une structure accessoire (cabanon, garage, galerie, etc.), rénover l'intérieur ou l'extérieur d'un bâtiment, couper un arbre, remblayer ou déblayer un terrain, installer une piscine, une clôture ou un quai.

L'objectif derrière l'obligation de demander un permis vise notamment à s'assurer de la conformité de votre projet avant de le réaliser, mais aussi et surtout à vous protéger des conséquences que pourrait créer un non-respect aux règlements.

Le Service de l'urbanisme et du développement durable dispose d'un délai de trente jours pour délivrer un permis, si la demande est conforme, à partir du moment où le dossier est complet. Ce délai est fixé par règlement. Un dossier est considéré comme complet lorsque tous les documents nécessaires à l'analyse de conformité ont été transmis à la Municipalité.

Veuillez noter que les demandes sont traitées par ordre de réception et qu'aucun permis n'est délivré la journée même du dépôt de la demande. Une analyse doit être réalisée au préalable, ce qui nécessite du temps. Évitez d'être à la dernière minute, soyez prévoyant dans votre planification!

Si vous souhaitez obtenir plus d'information concernant la conformité de votre projet, n'hésitez pas visiter le www.munsar.ca ou contactez l'inspecteur municipal, M. Guillaume Bergeron, par téléphone au 450 883-2264, poste 7410, ou par courriel à inspecteur@munsar.ca.

RÉUNIONS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) / CALENDRIER 2021

DATES LIMITES DE DÉPÔT (le vendredi précédant la rencontre)	RÉUNIONS DU CCU (le mercredi suivant la séance du conseil municipal, à 18 h 30)	SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL	SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL DE LA MRC ¹
22 janvier	27 janvier	16 février	10 mars
12 février	17 février	16 mars	14 avril
12 mars	17 mars	20 avril	12 mai
16 avril	21 avril	18 mai	16 juin
14 mai	19 mai	15 juin	14 juillet
11 juin	16 juin	20 juillet	8 septembre ²
16 juillet	21 juillet	17 août	8 septembre
13 août	18 août	21 septembre	13 octobre
17 septembre	22 septembre	19 octobre	24 novembre
15 octobre	20 octobre	16 novembre ³	24 novembre
12 novembre	17 novembre	14 décembre ³	Janvier 2022
10 décembre	15 décembre	Janvier 2022	Février 2022

1. Applicable dans certains cas (exemple : projet de modification d'un règlement d'urbanisme);
 2. Pas de séance du conseil de la MRC en août 2021;
 3. Pourraient être sujet à changement à la suite des élections municipales.
- N.B. Les dates peuvent être modifiées sans préavis.

[SUIVE DU TEXTE DE LA PAGE 1 - NOUVEAU CONTRÔLEUR ANIMALIER](#)

Il n'aura jamais été aussi facile de vous procurer la licence annuelle pour votre chien, elle est disponible :

- sur le site Internet de la SPCA Refuge Monani-Mo
- à la réception de l'Hôtel de ville
- directement auprès du contrôleur animalier lors du recensement

Le tarif pour la licence 2021 demeure au coût de 20 \$ et est valide pour l'année en cours soit pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Le contrôleur animalier offre également, plusieurs autres services tels que le ramassage d'un cervidé mort sur la propriété privée et la pose d'une cage-trappe pour permettre de retourner les petits animaux sauvages dans la nature.

Nous vous invitons à consulter leur site web ou à communiquer avec eux au **450 302-3415** afin de connaître l'ensemble des services offerts ainsi que les coûts qui y sont associés.



SÉCURITÉ PUBLIQUE



CONSEIL DE PRÉVENTIONS

CENDRES CHAUDES

Un mauvais entreposage des cendres chaudes peut causer un incendie et des intoxications au monoxyde de carbone. Pour vous débarrasser de vos cendres de façon sécuritaire, vous devez :

- vider régulièrement les cendres du foyer, jamais à l'aide d'un aspirateur, mais à l'aide d'une pelle de métal;
- mettre les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique;
- sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone;
- l'installer sur une surface non combustible, à une distance d'au moins 1 m de tout objet;
- attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres du contenant métallique dans un autre contenant (poubelle, bac de matières organiques) et brasser les cendres pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies. Si vous le pouvez, conservez les cendres dehors durant tout l'hiver et jetez-les seulement au printemps.

DES ISSUES DE SECOURS DÉNEIGÉES ET DÉGLACÉES EN TOUT TEMPS

Saviez-vous que bien entretenir vos issues de secours est une obligation et pourrait sauver une vie?



Déneiger et/ou déglacer quotidiennement vos issues de secours permet de faciliter l'évacuation et de réduire tous les risques d'incidents possibles. Vous vous assurerez ainsi qu'en cas d'intervention d'incendie ou médicale, les intervenants accèdent rapidement à votre domicile. Il est également important de déneiger et déglacer la sortie extérieure du sèche-linge ainsi que les conduits d'évacuation des appareils de combustion et de foyer.

De plus, les utilisateurs d'appareils de chauffage à combustion et de foyers sont invités à vérifier les conduits d'évacuation afin de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone. Il est donc recommandé de porter une attention particulière, lors du déneigement, des compteurs de gaz naturel, des entrées d'air et des conduits d'évacuation d'appareils à combustion, des installations au propane ou au mazout, de la toiture, des issues extérieures et des bornes incendie.



LOISIRS



PLEIN AIR

Les offres de loisirs ont beaucoup diminué en raison de la COVID, par contre, nous sommes très chanceux d'avoir sur notre territoire plusieurs kilomètres de sentiers multifonctionnels.

Vous pouvez en tout temps accéder à nos sentiers et respirer le grand air à pied, en raquette, en ski de fond ou même en fatbike!

Nous sommes heureux de vous voir en si grand nombre, par contre, il est important de savoir que les sentiers multifonctionnels traversent des terrains privés et que pour y avoir accès,

nous avons obtenu la permission des généreux propriétaires.

Nous comptons donc sur votre collaboration pour respecter les propriétés privées des citoyens en demeurant dans les sentiers balisés et de ne pas circuler en dehors de ceux-ci. Il en est de même pour les camps de vacances qui permettent que nos sentiers passent sur leurs terrains.

La carte des sentiers est disponible sur notre site Internet et à l'entrée des sentiers.



LOISIRS



SAINT-ALPHONSE EN BLANC

Comme vous le savez, avec la pandémie que nous vivons actuellement, il est impossible d'organiser des rassemblements. Il était donc impossible de tenir le Saint-Alphonse en blanc dans sa formule habituelle. Le comité loisirs et la Municipalité ont su se retrousser les manches afin d'offrir une formule adaptée à la situation.

Le Passeport hivernal familial fut un succès. Les activités proposées devaient être réalisées avant le 8 mars pour être éligibles au tirage de nombreux prix. Nous vous invitons à visiter notre page Facebook pour découvrir les photos reçues ainsi que l'ensemble des gagnants.



Par contre, rien ne vous empêche de continuer à profiter de l'hiver à Saint-Alphonse. Il nous reste encore quelques semaines hivernales.



CULTURE



SAMEDI 10 AVRIL À 13 H 30 :

Causerie Les paroles des Beatles - De Lucy in the Sky with Diamonds à Let it be

Le professeur et essayiste André Lamarre vous propose une causerie sur les paroles des chansons des Beatles. La causerie est gratuite et prendra place au Centre communautaire rodriguais si la situation le permet (sinon sera remis à une date ultérieure).



JEUDI 29 AVRIL 2021 À 19 H

Visite culturelle aux grottes de Lascaux!

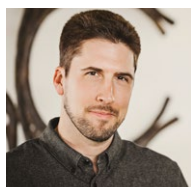
Érik Langevin, professeur à l'UQAC, vous entrainera dans une visite guidée des grottes de Lascaux grâce à la plateforme ZOOM. L'activité est gratuite.



LUNDI 10 AU DIMANCHE 16 MAI 2021

Semaine québécoise des familles

Dans la semaine du 10 mai, il sera possible d'aller chercher gratuitement une boîte qui contiendra tout le matériel pour faire des activités amusantes à faire en famille. Réservation obligatoire.



JEUDI 20 MAI 2021 À 19 H

Conférence de l'auteur David Goudreault

David Goudreault est travailleur social, romancier et poète. Ne manquez pas sa conférence gratuite qui aura lieu à l'église de Saint-Alphonse-Rodriguez si la situation le permet (sinon sera offert en virtuel sur ZOOM).



INSCRIPTION

Inscription obligatoire pour l'ensemble des activités proposées par téléphone en composant le 450 883-2264, poste 7400 ou par courriel à info@munsar.ca



COMMUNAUTAIRE

COMITÉ DES LOISIRS : DES PROPOSITIONS POUR S'AMUSER TOUT EN RESPECTANT LES CONSIGNES SANITAIRES

Le comité des loisirs est très créatif en ce temps de pandémie pour nous offrir des événements réinventés. En collaboration avec la Municipalité, les membres bénévoles proposent des activités tout aussi amusantes que par les années passées dans un respect total des consignes sanitaires. Comme toujours à Saint-Alphonse-Rodriguez, on privilégie la création de bons moments en plein air à réaliser seul.e, en couple ou en famille.

Respecter le calendrier des événements auxquels les Rodriguais.es sont habitué.es, transformer les activités en anticipant les règles sanitaires au moment de leur tenue et stimuler la participation citoyenne sont quelques défis que le comité doit relever avec l'aide de la coordonnatrice des loisirs de la municipalité cette année. Sans leur dévouement dans l'organisation et la réalisation des activités de loisirs, nous n'aurions pas une municipalité aussi active et animée!

Les membres engagés depuis plusieurs années sont motivés par la participation enthousiaste des citoyen.nes aux événements. Le comité les en remercie, car ils sentent qu'ils font la différence dans la vie communautaire, et cela avec le soutien des représentants de la Municipalité au comité : Isabelle Perreault, Pierre Lavallée, Elyse Bellerose et Bénédicte Cléroux.

Voici donc ces bénévoles qui nous ramènent nos activités de loisirs préférées dans un format inhabituel : Virginie Arbour Trépanier, Serge Laurin, Sylvie Grondin, Charles Joly, Maggie Jetté... et Marie-Noëlle Joly qui en a longtemps fait partie, et ce, jusqu'à l'automne 2020.

Pour communiquer avec Bénédicte Cléroux, coordonnatrice des loisirs : loisirs@munsar.ca ou 450 883-2264, poste 7460.



AGENDA COMMUNAUTAIRE

ÉVÉNEMENT	ORGANISATEUR	DATE	LIEU
Rencontres créatives ANNULÉ	Femmes en art	Tous les mardis/13h à 16h	Salle Marcel-Gaudet
Scrabble duplicate ANNULÉ	Les maux de tête	Tous les jeudis/13h à 16h30	Centre communautaire
Sentier hivernal de marche	APELC	15 décembre au 15 mars	Lac Cloutier

Notez qu'en raison de la pandémie causée par la Covid-19, toutes ces activités sont actuellement suspendues afin de respecter les directives de la santé publique. Surveillez notre site internet et notre page Facebook pour connaître la date de la reprise des activités

LE RODRIGUAIS

- LÉGENDE -

BDJO	Bibliothèque Dr-Jacques- Olivier
CCR	Centre communautaire Rodriguais
PDA	Parc des Arts



Prochaine
édition du journal
Le Rodriguais:
mai 2021

À retenir	Date	Lieu
Heure d'été (heure avancée)	Nuit du 13 au 14 mars	
Taxes municipales - versement 1	15 mars	
Retrait des pneus hivernaux	À partir du 15 mars	
Séance ordinaire du conseil municipal	16 mars, à 19 h	ZOOM
Vendredi saint et lundi de Pâques	2 et 5 avril	
Causerie Les paroles des Beatles	10 avril à 13 h 30	CCR
Permission de stationner dans les rues la nuit	Dès le 15 avril	
Séance ordinaire du conseil municipal	20 avril à 19 h	CCR
Visite culturelle aux grottes de Lascaux!	29 avril 19 h	ZOOM
Retrait des abris d'auto temporaires	Au plus tard le 30 avril	
Ouverture des parcs, des terrains de tennis et de soccer	Durant le mois de mai	
Retrait des pneus hivernaux à crampons (clous)	Au plus tard le 1 ^{er} mai	
Semaine de la famille	10 au 16 mai	
Séance ordinaire du conseil municipal	18 mai à 19 h	CCR
Ouverture de l'écocentre	21 mai	
Journée de l'environnement	22 mai	CCR
Journée des Patriotes – Services municipaux fermés	24 mai	

Sujet à changement selon les directives de la santé publique.

HÔTEL DE VILLE

Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez
101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez
(Québec) J0K 1W0

Tél.: 450 883-2264 / Sans frais: 1 877 883-2264

Fax: 450 883-0833

✉ info@munsar.ca munsar.ca

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi
9 h à 12 h
13 h à 16 h 30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Votre bibliothèque offrira
jusqu'à nouvel ordre le service
de prêts sans contact

Jeudi de 13 h à 19 h

Le retour des documents se
fera exclusivement par la chute
à livres.

NOUVEAUTÉ

Suivez-nous!



Inscrivez-vous à notre
infolettre munsar.ca



Abonnez-vous à notre page
[Facebook.com/munsar.ca](https://www.facebook.com/munsar.ca)
pour ne rien manquer.



Abonnez-vous à notre
page Instagram
[munsaintalphonse
rodriquez](https://www.instagram.com/munsaintalphonserodriguez)